

Le terme est l'[apocope](#) de « [cinématographe](#) » (du grec κίνημα, *kínēma*, « mouvement » et γράφειν *gráphein*, « écrire »), nom donné par [Léon Bouly](#) en 1892 à l'appareil dont il dépose le brevet. Le terme est lui-même souvent abrégé dans le langage familier en « ciné » ou « cinoche ».

Comme dans toutes les démarches artistiques, une œuvre cinématographique - ou film - est généralement destinée à un public, rassemblé en l'occurrence dans un lieu d'exploitation dédié, lui-même souvent dénommé « cinéma ».